

1987 – 2017

LE RÉSEAU DE CHALEUR DE CHELLES FÊTE SES 30 ANS

Rendez-vous le samedi 16 septembre de 10h à 17h à la centrale de géothermie **Chelles Chaleur - 62 rue de la Belle-Île - 77500 Chelles**



AU PROGRAMME :

Des visites pédagogiques sur la géothermie et des animations sur le développement durable. Et à 15 heures, fêtons ensemble autour d'un verre les 30 ans du réseau.

Événement organisé dans le cadre des journées du patrimoine.

PLUS D'INFO EN PAGES 2 & 3

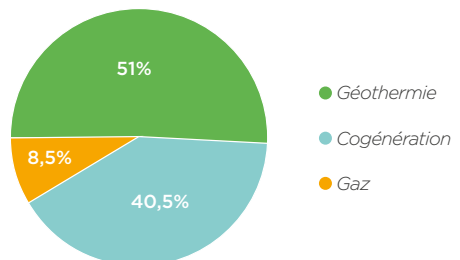
TARIFS DE L'ÉNERGIE LA BAISSSE SE POURSUIT

La deuxième baisse tarifaire a pris effet le 1^{er} juillet 2017. En moyenne, la baisse globale sur la facture énergétique sera de 7%.



MIX ÉNERGÉTIQUE

Plus de 90% de la chaleur est produite à partir de sources d'énergies vertueuses.



PATRIMOINE INDU

le réseau de chaleur de

Un peu d'histoire

La Ville de Chelles a fait partie des pionniers en se lançant dès **1982** dans le projet de la géothermie, ressource locale et renouvelable, pour faire face au deuxième choc pétrolier de 1979 et à la crise de l'énergie.

En **juillet 1984**, avec l'OPAC de Chelles (désormais Marne et Chantierine Habitat), la Ville a lancé le Syndicat Mixte de Géothermie de Chelles (SMGC) chargé de la mise en œuvre de ce projet.

Après 3 ans d'études et de travaux, le réseau de chaleur de Chelles, s'étendant sur 8 300 mètres, a fourni ses premières calories en janvier **1987** afin de produire le chauffage et l'eau chaude sanitaire à partir de sa centrale de géothermie pour les usagers des 35 bâtiments raccordés. En **1994**, le SMGC a décidé de confier l'exploitation de ce service public de chaleur à la société CHELLES CHALEUR, filiale du groupe Coriance.

RENDEZ-VOUS :

LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE DE 10H À 17H

à la centrale de géothermie CHELLES CHALEUR
62 rue de la Belle-Île - 77500 Chelles

AU PROGRAMME :

Des visites pédagogiques sur la géothermie et des animations sur le développement durable.
Et à 15 heures, fêtons ensemble autour d'un verre les 30 ans du réseau.

HORAIRES DES VISITES :

10H30, 11H30, 12H30, 14H30, 15H30
Veuillez prévoir des chaussures adaptées pour la visite. Des gilets et casques de sécurité vous seront remis sur place.

30 ans, une belle actualité

Aujourd'hui, constitué d'environ **13 km** de réseau et de **79 sous-stations**, le réseau de chaleur de Chelles livre annuellement environ **55 000 MWh** de chaleur, ce qui correspond aux besoins des **6 000 équivalents-logements** raccordés. L'extension du réseau se poursuivra dans les années à venir pour atteindre 9 500 équivalents-logements.

La fourniture de chaleur est assurée à 50 % par la géothermie et à 40 % par de la cogénération. **Ainsi, 90 % de la chaleur est produite à partir de sources d'énergies vertueuses.**

L'utilisation de la géothermie limite celle d'énergies fossiles (gaz, fioul, ...) et ainsi évite chaque année les émissions de 7 400 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions de 6 160 voitures.

STRIEL : 1987-2017, Chelles fête ses 30 ans



Deux questions à :

Laurent Dilouya,

Président du Syndicat Mixte de Géothermie de Chelles (SMGC) et conseiller municipal en charge du développement durable.

30 ans de géothermie à Chelles, quel bilan en faites-vous ?

Laurent Dilouya : Le bilan est très positif. Sur le plan du développement du réseau d'abord puisque nous enregistrons en 2016, 6 079 logements raccordés. Compte tenu de cette croissance, d'importants efforts en matière de tarif ont été consentis par notre délégataire. En effet, en 2015, le prix moyen était de 88,63 €HT appliquée sur le R2. En 2016, on est passé à 84,55 € soit une baisse de 4,4%. Et cela devrait continuer compte tenu du développement du réseau.

Qu'envisagez-vous en matière de développement ?

L.D. : Nous affirmons notre confiance dans cette énergie propre, renouvelable et économique. Ce patrimoine de 30 ans est, en effet, un bel héritage et une vraie chance pour notre ville. Nous poursuivrons donc la mise en œuvre du schéma directeur de croissance avec en priorité, les travaux de renouvellement, de sécurisation et d'extension du réseau ainsi que la poursuite des raccordements de nouveaux immeubles, notamment dans le quartier Castermant aujourd'hui en pleine évolution ou encore le futur groupe scolaire prévu sur la place des Martyrs-de-Châteaubriant.



Un peu de technique

Le principe de la géothermie à Chelles est de récupérer les calories provenant de l'aquifère calcaire du Dogger situé entre 1 500 m et 2 000 mètres de profondeur. Cette eau piégée il y a plusieurs millions d'années entre plusieurs couches géologiques est non potable (extrêmement salée et soufrée).

L'exploitation géothermale consiste à faire remonter l'eau du Dogger en surface grâce à un premier puits (puits producteur), de la faire circuler dans un échangeur de chaleur afin d'en prélever son énergie et de restituer l'eau refroidie dans le sous-sol à l'aide d'un second puits (puits réinjecteur). L'énergie ainsi récupérée est valorisée sur le réseau de chaleur afin de subvenir aux besoins en chaleur des usagers.

Après 30 années d'exploitation, la température de la ressource géothermale est toujours la même : 69,5 °C !

DÉVELOPPER ET SÉCURISER LE RÉSEAU

Des travaux cet été

En termes de développement du réseau, l'opération « Harmonie », située au carrefour de l'avenue François Trinquand et du boulevard Pierre Mendès-France, sera raccordée. C'est une résidence de 258 logements qui disposera de quelques commerces au rez-de-chaussée. Les travaux de raccordement consisteront à la pose d'environ 460 mètres de canalisations préisolées. Ces travaux seront réalisés durant les mois de juillet et août.

En termes de travaux de sécurisation, une partie du réseau historique de 1987 sera remplacée sur une soixante de mètres au carrefour de la rue du 11 novembre et de la rue du Pont Saint-Martin. Ces travaux seront réalisés durant les mois de juillet et août.

Dans le cadre de la réalisation de la gare du Grand Paris, une partie des canalisations gênantes pour ces travaux et qui desservent la résidence étudiante ont dû être déplacées. Ces travaux ont été réalisés en juin 2017.



BILAN DES RACCORDEMENTS 2016

6 000 équivalents-logements
fournis en chaleur grâce au réseau

Le développement du réseau en 2015 était le plus important réalisé depuis sa création en 1987 avec 5 résidences raccordées (environ 500 logements). L'année 2016 n'est pas en reste avec la mise en service de 4 bâtiments représentant environ 367 équivalents-logements:

- **Résidence « Villagora »,**
rue Sainte Bathilde 123 logements,
- **Résidence « Canal Park »**
ZAC de l'Aulnoy 175 logements,
- **Conservatoire de musique (CAPVM)**
rue Saint Hubert,
- **Résidence « Le Totem »**
(Bailleur social I3F) ZAC de l'Aulnoy
51 logements.

C'est ainsi plus de 6 000 équivalents-logements dorénavant fournis en chaleur grâce au réseau.

Chelles Chaleur a investi 4 M€ pour le développement du réseau depuis 2013 en raccordant 15 bâtiments pour une longueur développée d'environ 2km.

Pour nous écrire :

Coriance, Immeuble Horizon 1
10 allée Bienvenue, 93885 Noisy-le-Grand cedex

Siège social :

62 rue de la Belle-Île, 77500 Chelles
RCS Meaux B 393 779 053
SAS au capital de 369 000 €

www.chelleschaleur.fr